

Image not found or type unknown



Erreur d'immatriculation sur pv

Par **pierre_bourez**, le **30/06/2009 à 16:38**

Bonjour,rnrnJ'ai été arrêté le 09/07/2005 pour alcoolémie entre 0,25 et 0,40. Sur le procès verbal ma plaque d'immatriculation est éronnée (ils se sont trompé sur le numéro de département)rnrnJe viens de consulter mon solde de point, ils m'ont retiré les 6 points!rnrnPuis je les récupérer?rnrnPuis je avoir un duplicata du Pv?rnrnSi oui comment?rnrnSalutations

Par **Visiteur**, le **30/06/2009 à 16:44**

OUI BIEN SUR IL FAUT FAIRE LES RECOURS DANS LES DELAIS PREVUS SUR LE PV
AUPRES DU TRIBUNAL DE POLICE

Par **pierre_bourez**, le **30/06/2009 à 16:46**

Mon infraction date du 09/07/2005 !!rnrnCe délai doit etre passé?